

**SARL 2CGMJ**

**BILAN (ACTIF/PASSIF) ET ANNEXES**

**Bilan au 30/09/2025**

32 PLACE DE LA MAIRIE  
74310 LES HOUCHES  
SIRET : 75251712800019

Certifiés conformes,

La Gérance,  
Monsieur Cédric GENEST

*Certifiés conformes.*  


## ① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/09/2025

Néant 

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 30/09/2025 ③	Net 30/09/2024 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH	444 000	AI	444 000	444 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	90 568	AQ 23 009	67 559	75 805
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	170 610	AS 158 659	11 951	30 098
Autres immobilisations corporelles	AT	353 717	AU 189 354	164 362	192 112
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	31 782	BI	31 782	31 782
<b>TOTAL II</b>	<b>BJ</b>	<b>1 090 677</b>	<b>BK 371 022</b>	<b>719 654</b>	<b>773 797</b>
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production :	BN		BO		
- de biens					
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	231 465	BU	231 465	258 009
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		366
Clients et comptes rattachés (3)	BX	22 056	BY	22 056	26 119
Autres créances (3)	BZ	64 411	CA	64 411	60 975
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	115 292	CG	115 292	4 405
Charges constatées d'avance (3)	CH	49 498	CI	49 498	53 110
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ</b>	<b>482 723</b>	<b>CK</b>	<b>482 723</b>	<b>402 984</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1 573 400</b>	<b>IA 371 022</b>	<b>1 202 377</b>	<b>1 176 781</b>
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations		Stocks		Créances

## ② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/09/2025

Néant 

		Net	30/09/2025	Net	30/09/2024
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	20 270	DA	20 270	20 270
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	69 037	69 037
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD	2 027	2 027
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF		
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	327 382	327 382
Report à nouveau			DH	-186 326	-54 762
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>			DI	-6 385	-131 564
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
	<b>TOTAL I</b>		DL	<b>226 006</b>	<b>232 390</b>
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
	<b>TOTAL II</b>		DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ	12 419	12 993
	<b>TOTAL III</b>		DR	<b>12 419</b>	<b>12 993</b>
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	485 802	544 727
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	401 961	285 423
Dettes fiscales et sociales			DY	73 937	98 038
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 253	2 923
Autres dettes			EA		286
Produits constatés d'avance (4)			EB		
	<b>TOTAL IV</b>		EC	<b>963 953</b>	<b>931 398</b>
Écarts de conversion passif			ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>		EE	<b>1 202 377</b>	<b>1 176 781</b>

<b>Renvois :</b>					
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre			ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)			IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	628 065	565 035
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			EH	85 849	80 452

# Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2016-07).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## Faits caractéristiques

NEANT

### Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les comptes annuels ont été arrêtés le 28/11/2025 avec la direction.

### Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

### Immobilisations incorporelles

En application du plan comptable général, sont comptabilisés en fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis(ou résultant d'opérations de fusion pour la partie non affectée du mali technique) qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition). Le règlement ANC n° 2016-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial a une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

En application de ce principe, la société 2CGMJ a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle au 30/09/2025 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur. Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

### Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Agencements et aménagements des constructions : 3 à 15 ans
- Installations techniques mat./ industrielles : 1 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers: 3 à 15 ans
- Mobilier de bureau et inf. : 2 à 5 ans

## Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice au 30/09/2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.38%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

# Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	444 000			
	<b>TOTAL</b>	<b>444 000</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.	90 568			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	206 286		6 524	
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers	346 425		12 889	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier	3 270			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>	<b>646 549</b>		<b>19 413</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	31 782			
	<b>TOTAL</b>	<b>31 782</b>		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 122 331</b>		<b>19 413</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			444 000	
	<b>TOTAL</b>		<b>444 000</b>	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const			90 568	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		42 200	170 610	
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers		8 368	350 946	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier		500	2 770	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>	<b>51 068</b>	<b>614 894</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			31 782	
	<b>TOTAL</b>		<b>31 782</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>51 068</b>	<b>1 090 677</b>	

# Etat des amortissements

## Situations et mouvements de l'exercice

	Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement et développement					
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions :					
- Sur sol propre					
- Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		14 763	8 246		23 009
Installations techniques, matériel et outillage industriel		176 188	20 029	37 558	158 659
Installations générales, agencements et aménagements divers		154 382	37 052	4 851	186 584
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 200	70	500	2 770
Emballages récupérables et divers					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>348 534</b>	<b>65 397</b>	<b>42 909</b>	<b>371 022</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>348 534</b>	<b>65 397</b>	<b>42 909</b>	<b>371 022</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations				Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
<b>Immobilisations incorporelles</b>								
Frais d'établissement et dvp.								
Fonds commercial								
Autres postes d'immo. incorp.								
<b>TOTAL</b>								
<b>Immobilisations corporelles</b>								
Terrains								
Constructions :								
- Sur sol propre								
- Sur sol d'autrui								
Inst. gales, agents et aménag. des constructions								
Inst. techniques, mat. et outillage industriels								
Inst. gales, agenc. et aménagements divers								
Matériel de transport								
Mat. de bur. et informat., mob.								
Emballages récup. et divers								
<b>TOTAL</b>								
Frais d'acqui. de titres de particip.								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								
<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>		

	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
<b>Réglementées</b>					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>					
<b>Risques et charges</b>					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	12 993	12 419	12 993		12 419
<b>TOTAL II</b>					
	<b>12 993</b>	<b>12 419</b>	<b>12 993</b>		<b>12 419</b>
<b>Dépréciations</b>					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	244		244		
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL III</b>					
	<b>244</b>		<b>244</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>					
	<b>13 237</b>	<b>12 419</b>	<b>13 237</b>		<b>12 419</b>
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		12 419	13 237		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

# Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	31 782		31 782
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	22 056	22 056	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	141	141	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	19 309	19 309	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 589	34 589	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	10 372	10 372	
Charges constatées d'avance	49 498	49 498	
	<b>TOTAL</b>	<b>167 748</b>	<b>135 966</b>
			<b>31 782</b>

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

# Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	86 323	86 323		
- à plus d'1 an à l'origine	399 479	63 591	224 257	111 632
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	401 961	401 961		
Personnel et comptes rattachés	33 737	33 737		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 482	28 482		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 191	1 191		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 527	10 527		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 253	2 253		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL</b>	<b>963 953</b>	<b>628 065</b>	<b>224 257</b>
				<b>111 632</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

64 723

# Engagements financiers

## ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	415 949
<b>TOTAL</b>	<b>415 949</b>

### Commentaires :

Engagements de départ à la retraite : 17 047€

### Engagements financiers emprunts :

1) PRET CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE 542 K€ : 192 120€

+

2) PRET CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE 255 K€ : 206 782€

Garantie prise par le prêteur en rang 2.

A la sureté et remboursement du présent prêt en principal et intérêts. frais, indemnités et autres accessoires et de l'exécution de toutes les obligations résultant du présent contrat. l'Emprunteur fourni au Prêteur la(les) garantie(s) désignée(s) ci-dessous :

NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE:

un fonds de commerce de SUPERMARCHÉ

connu sous le nom de CARREFOUR CONTACT

Adresse 32 PLACE DE LA MAIRIE - 74310 LES HOUCHES

## ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
<b>TOTAL</b>	

Commentaires : néant

# Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2025	30/09/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 050	650
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 987	18 749
Dettes fiscales et sociales	56 011	70 806
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>72 048</b>	<b>90 205</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2025	30/09/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	5 596	4 096
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	117	69
<b>TOTAL</b>	<b>5 713</b>	<b>4 164</b>

**2CGMJ**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
**AU CAPITAL DE 20 270 EUROS**  
**SIEGE SOCIAL : 32 PLACE DE LA MAIRIE**  
**74310 LES HOUCHES**  
**752 517 128 RCS ANNECY**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 02 MARS 2026**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat**  
**de l'exercice clos le 30 septembre 2025**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à - 6 384,62 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice - 6 384,62 euros

En totalité au compte « Report à nouveau » débiteur qui s'élève ainsi à - 192 710,53 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 02 mars 2026**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

**La Gérance**  
Monsieur Cédric GENEST

